

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 28 juin 2011 à 21 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**SONT PRÉSENTS :**

**COMMISSAIRES :**

Mmes Lucie Désilets et Chantale T. Renaud

MM Roch Dumont, Michel Gervais, Normand Héroux et Michel Parent

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

**COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:**

*Au primaire : M. Sorin Sterescu*

*Du secondaire : Mme Chantal Boisselle*

**COMMISSAIRES ABSENTS :**

~~MM Sorin Sterescu, représentant des parents au primaire et Gilles Roy~~

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Mme Francine Chabot, commissaire

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Raynald Thibeault, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

Mme Monique Guillet, directrice générale adjointe

M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint

M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

M. Denis Sylvestre, directeur du Service des ressources financières

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.  
Il est 23 h 02.

**Modifié par la  
résolution 01-CE-  
2011-2012  
(présence de M.  
Sorin Sterescu)**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

44-CE-2010-2011

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Chantale T. Renaud:

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en retirant le point 11.1 - *École Gérard-Filion – réfection des allèges et colonnes du bloc G et mur rideau du bloc C*

**Adoptée à l'unanimité**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2011
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
  - 6.1 Contrat d'assurances – année 2011-2012
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
  - 10.1 Radiation d'un compte à recevoir
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
  - 14.1 Dépenses de la présidence du Conseil – autorisation
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

45-CE-2010-2011

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 MAI 2011**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Normand Héroux que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2011 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

46-CE-2010-2011

**CONTRAT D'ASSURANCES – ANNÉE 2011-2012**

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire Marie-Victorin a procédé à un appel d'offres public concernant sa couverture d'assurance générale;

**CONSIDÉRANT** que la police d'assurance de la Commission scolaire Marie-Victorin expire le 30 juin 2011;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) courtiers d'assurances se sont procuré le cahier des charges et ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation conjointe du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications et du Service des ressources matérielles dans le rapport d'analyse d'octroyer le contrat à « Lemieux Ryan & Associés », soit la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Roch Dumont :**

- 1<sup>o</sup> **QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin retienne les services de courtage d'assurance de « Lemieux Ryan & Associés » pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012 pour une prime de 139 718 \$ (sans taxes), incluant l'assurance responsabilité complémentaire (« Umbrella ») d'un montant de 10 000 000 \$;
- 2<sup>o</sup> **QUE** la secrétaire générale soit autorisée à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la couverture d'assurance de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

47-CE-2010-2011

**RADIATION D'UN COMPTE À RECEVOIR**

**CONSIDÉRANT QUE** M.L. a déposé le 25 janvier 2011 un avis de faillite;

**CONSIDÉRANT QUE** M.L. doit une somme de 26 978.00 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** M.L. n'est plus employé à la Commission scolaire Marie-Victorin;

**CONSIDÉRANT QUE** la créance devient irrécouvrable;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Gervais :

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

48-CE-2010-2011

**QUE** la créance de 26 978.00 \$ de M.L. soit radiée.

**Adoptée à l'unanimité**

**DÉPENSES DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL – AUTORISATION**

**CONSIDÉRANT** que l'article 4.1 de la *Politique de frais de déplacement et de voyage* adoptée par le Conseil des commissaires prévoit que les dépenses de la présidence du conseil sont autorisées par le comité exécutif;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Roch Dumont :

**D'AUTORISER** les dépenses de la présidence au montant de 1 472,87 \$ pour l'année scolaire 2010-2011.

**Adoptée à l'unanimité**

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Aucun commissaire n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS**

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

**AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La séance prend fin à 23 h 10.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale